ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Bernissart

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la Société **ANTHO-MATT SRL**, Quartier de la Gare 3 bte A à 7321 Bernissart (Blaton).

en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une salle de spectacles « Le Paradise » au quartier de la Gare 3 bte C à 7321 Bernissart (Blaton).

Autorité compétente : Le Collège communal

EIE: non soumis

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du : 6 mars 2024

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
06.03.2024	08.03.2024	Administration communale de Bernissart rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart le 22/03/2024 à 11h00	Administration communale de Bernissart, Place de Bernissart n°1 à 7320 Bernissart

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service environnement, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et 13h15 à 16h, ainsi que le 20/03/2024 jusqu'à 20h.

Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Monsieur Marc Buslin (069/59.00.28 – marc.buslin@bernissart.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale, Place de Bernissart n°1 à 7320 Bernissart et

service.environnement@bernissart.be dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Bernissart: le 0 5 MAR. 2024

R. Vanderstraeten

Le Bourgme